



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le LUNDI 16 OCTOBRE 2023 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Choix du référent déontologue
- Droit de préemption sur parcelles boisées
- Passage à la M57
- Modifications sur l'adressage
- Projets 2024
- Point sur les travaux
- Point sur les éco-points
- Point sur le PLUI
- Divers